

Appel à candidatures aux fonctions de Directeur de CY Advanced Studies, l'institut d'études avancées de CY Cergy Paris Université

CY Cergy Paris Université va nommer le Directeur de CY Advanced Studies.
La durée du mandat est de 5 ans, renouvelable une fois.
Dans ce cadre, un appel à candidatures est lancé.

**Les candidats ont
jusqu'au 13 février
2023 à 12h pour
déposer leur
candidature.**

Créé en 2007, l'Institut d'Etudes Avancées de l'université de Cergy-Pontoise entendait servir l'engagement de l'université en faveur de l'excellence de la recherche, à travers une politique reposant, à l'instar du modèle fondateur de l'Institute for Advanced Study de Princeton, sur trois piliers : une politique d'animation scientifique ambitieuse dépassant les clivages disciplinaires ; une politique d'invitation de chercheurs étrangers permettant le développement conjoint de recherches originales aux frontières des savoirs ; un lieu dédié facilitant la circulation des idées, l'échange entre disciplines et offrant un cadre propice à la créativité, à l'innovation et à la sérendipité.

Depuis le 1er janvier 2020, l'Institut d'études avancées est dénommé Institut CY Advanced Studies. CY Advanced Studies entend réaffirmer l'objectif de développement d'une recherche d'excellence, interdisciplinaire, ouverte sur le monde et sur la société, porté par CY Cergy Paris Université, en lien avec ses partenaires de CY Initiative et de CY Alliance. Dans ce contexte, CY Advanced Studies constitue un levier majeur de la politique de développement d'une université internationale de recherche, menée dans le cadre de CY Initiative, en lien avec sa politique de partenariats stratégiques internationaux, notamment en Europe (en particulier au sein de l'alliance universitaire européenne EUTOPIA) en Afrique et en Asie. CY Advanced Studies entend par ailleurs renforcer les échanges académiques au sein de CY Alliance et promouvoir le rayonnement international de cette dernière.

Selon les statuts de CY Advanced Studies, adoptés le 19 octobre 2021 par le conseil de site, CY Advanced Studies met en œuvre des programmes d'invitation et d'animation scientifique à destination des chercheurs du monde entier, en cohérence avec la politique scientifique de CY Cergy Paris Université et de ses partenaires dans le cadre de CY Alliance. Les laboratoires de recherche, les Graduate schools et le collège doctoral et post-doctoral sont associés à toutes les actions de CY Advanced Studies.

A ce titre, CY Advanced Studies est investi des missions suivantes :

1. Développer les échanges académiques internationaux en mettant en œuvre des programmes propres d'invitation de chercheurs étrangers de haut niveau, au service de la communauté scientifique de CY Cergy Paris Université et de ses partenaires de CY Alliance ;
2. Assurer la visibilité des programmes d'échanges académiques internationaux des partenaires de CY Alliance ;
3. Développer les échanges académiques disciplinaires et interdisciplinaires et accroître la visibilité scientifique du site par l'organisation de manifestations scientifiques à rayonnement national et international
4. Accroître le rayonnement de CY Cergy Paris Université et de ses partenaires de CY Alliance à travers une implication dans les réseaux internationaux des Instituts d'Etudes Avancées ;
5. Accompagner l'accueil de chercheurs et de professeurs étrangers au sein de la Résidence Internationale de la Recherche ;
6. Contribuer à valoriser et diffuser la recherche et ses enjeux auprès du grand public.

L'institut CY Advanced Studies est dirigé par un directeur, nommé par le président de CY Cergy Paris Université sur la base d'un appel à candidatures après avis du conseil de direction de l'institut, parmi les personnels enseignants-chercheurs et chercheurs de rang A ou de rang B, au sens des dispositions de l'article D.719-4 du code de l'éducation.

Selon l'article 3 des statuts, le directeur exerce les missions suivantes :

- Il propose et met en œuvre le programme d'actions de CY Advanced Studies, en lien avec le conseil de direction, dans le respect de la stratégie d'établissement, de celle de CY Initiative et en coordination avec les vice-présidents recherche, la direction de la recherche, les laboratoires, les écoles magistrales et doctorales de site (graduate schools) et le Collège Doctoral et Post-doctoral ;
- Il prépare et préside le conseil de direction et le conseil scientifique ;
- Il représente CY Advanced Studies dans les instances de l'établissement et à l'extérieur ;
- Il rend compte chaque année au conseil de site des activités de CY Advanced Studies et lui présente le projet d'orientation pour l'année à venir.

Un appel à candidatures est organisé par l'établissement afin de procéder à la désignation du directeur de CY Advanced Studies. Cet appel à candidatures est publié sur le site internet de CY Cergy Paris Université et diffusé auprès des directeurs de composantes, d'établissements-composantes, d'établissements associés et de laboratoires de CY Cergy Paris Université. Il est clos au terme d'un délai ouvrable de 15 jours.

La fonction de directeur de CY Advanced Studies est incompatible avec celle de directeur ou de directeur adjoint d'un laboratoire de CY Cergy Paris Université, de directeur de composante, de président de CY Cergy Paris Université ou de chef d'un établissement-composante ou associé.

Les déclarations de candidature peuvent, au choix :

- Etre déposées en main propre à la Direction de CY Advanced Studies de CY Cergy Paris Université
Direction de CY Advanced Studies
Maison internationale de la recherche
1 rue Descartes – 95000 Neuville-sur-Oise
Bureau H 212
- Etre adressées sous format numérique avec accusé réception à l'adresse suivante : cyas@cyu.fr

Pour être recevables, les candidats devront présenter leur candidature au moyen des pièces suivantes :

- Formulaire de candidature dûment rempli et signé
- Curriculum vitae
- Copie d'une pièce d'identité
- Toute pièce justifiant de votre qualité
- Profession de foi

Les déclarations de candidature dûment remplies et accompagnées des pièces justificatives devront être adressées au plus tard **le 13 février 2023 à 12h.**